

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1670

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une thérapie sociale sans miracle

Depuis cinq ans la fondation ASECE, créée par Georges Aegler, soutient projets et entrepreneurs en mal de financement.

S’il est un téléphone qui fit plaisir à Georges Aegler, le fondateur de ASECE (Association solidarité et création d’entreprises), pionnier du petit crédit en Suisse romande, c’est celui d’un préposé de la Commission fédérale des banques. Car un quotidien avait, en un titre accrocheur et de pleine page, qualifié sa fondation de «Banque des pauvres». Or les banques sont soumises à la loi. Mais il faut qu’il y ait vingt prêteurs pour que l’activité soit qualifiée de bancaire. ASECE n’en est pas encore là, et pourtant elle est bien présente sur le terrain du petit crédit.

Microfinance

Imaginons que vous vouliez créer une entreprise installant des systèmes d’alarme ou, plus banalement, reprendre une épicerie, vous avez peu de chances qu’une banque vous ouvre un crédit si vous ne disposez pas de fonds propres ou de cautions. Encore plus difficile si vous êtes au chômage. Le microcrédit correspond à un besoin. Dans tous les pays européens, des institutions se sont créées pour y répondre. Souvent le crédit est un moyen de sortir du chômage. Dans les pays en développement, le microcrédit permet de lutter contre la pauvreté d’hommes et de femmes pour qui l’achat d’une machine artisanale est un début d’indépendance.

Le microcrédit se heurtait au scepticisme de ceux qui estiment les risques trop élevés. Or l’expérience a démontré que, s’il faut compter avec des pertes, elles ne sont pas supérieures aux risques bancaires ordinaires. A

condition qu’une présélection sévère soit opérée sur les projets présentés (voir fiche technique ci-dessous). On peut dire sommairement que le 10% des projets sont retenus et que sur ce nombre 10% sont défaillants.

Le prix d’une place de travail

Dans l’industrie et les services, on évalue le prix d’une place de travail. Pour qu’un collaborateur soit opérationnel, quel est le coût de ce qui doit être mis à sa disposition en espace et matériel? Les montants sont de plus en plus élevés, dépassent souvent le million; et c’est une des causes de la concentration et de l’essoufflement de trop petites sociétés.

Mais dans l’économie sociale, l’investissement est aussi significatif. D’après les chiffres d’ASE-

CE, il faut compter 15 000 francs de prêt, chiffre auquel s’ajoutent d’autres apports, s’il y a un montage avec des sources de financement ou de cautionnement supplémentaires. Enfin ASECE fonctionne en grande partie sur le bénévolat, de telle sorte que les coûts d’exploitation de la fondation n’entament pas le capital; les frais qui subsistent sont en partie couverts par des contributions du *seco* (Secrétariat d’Etat à l’économie) et des cantons dans la mesure où il s’agit de chômeurs réintègrés dans le circuit économique. La place de travail sociale, même modeste, représente donc un investissement élevé, plusieurs millions pour moins de cent personnes. Présons qu’il ne s’agit pas d’un coût, puisque les prêts sont remboursables et que les personnes inté-

grées génèrent du chiffre d’affaires et pour la collectivité, par les impôts, des revenus.

Georges Aegler estime, expérience faite, que le suivi de l’entreprise est encore plus important que le crédit. En accord avec le *seco*, l’accompagnement des projets sera prolongé de six mois à une année.

Une leçon

On ne peut être qu’admiratif devant l’énergie et la persévérance qui ont été nécessaires pour imposer en Suisse le concept et la pratique du microcrédit. Mais à la mesure du coût financier et humain de la réintégration des chômeurs de longue durée, on peut juger bien légères les sociétés qui allègent sans nécessité impérative leurs effectifs et externalisent les coûts sociaux. ag

Fiche technique

Fondation ASECE créée en 2000 par Georges Aegler

Siège: rue Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne

Email: fondation@asece.ch

Site internet: www.asece.ch

Prestations:

- financement: microcrédit jusqu’à 30 000 francs, taux préférentiels, modalités de remboursement adaptées de cas en cas;
- accompagnement: faisabilité, viabilité du projet, soutien après démarrage par des collaborateurs bénévoles qui apportent leurs compétences professionnelles et commerciales.

Bilan au début de la sixième année d’activité:

- Projets analysés: 710
- Prêts accordés: 71 soit 10% dont 50% à des chômeurs
- Emplois générés: 88
- Total des prêts: 1313 000 francs
- Chiffre d’affaires généré: plus de 23 millions
- Défaillances: 7 projets, 10% du montant des prêts
- Bénévoles actifs: 32

IMPRESSIONUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch